

Rapport de Groupe H2

Russie

Politique intérieure de la Russie, volet Parlement

Charlotte BERNARD
Victor CAROFF
Marianne CHEVAL
Cyril FLYNN
Léa PERISSON
Vladimir PRZYBYLINSKI

Résumé exécutif

Synthèse

L'Assemblée fédérale illustre une transformation stratégique majeure. D'institution parlementaire destinée au changement démocratique post-1993, elle est devenue un instrument de domination du Kremlin. Le verrouillage électoral, l'exclusion des forces libérales et le contrôle de l'opposition « systémique » ont progressivement vidé cette institution de toute substance démocratique.

La guerre en Ukraine accélère cette concentration du pouvoir. La Douma vote les mesures clés liées au conflit sans débat significatif et approuve un triplement des budgets militaires entre 2020 et 2024. Le mécanisme de contrôle fonctionne selon deux vecteurs complémentaires. Structurellement, l'administration présidentielle prépare l'ensemble des textes législatifs via 32 commissions permanentes contrôlées par Russie Unie. Politiquement, les élus demeurent alignés sur les priorités du Kremlin, même lorsqu'ils ne sont pas formellement membres du parti présidentiel.

Économiquement, la Douma finance le complexe militaro-industriel tandis que les budgets sociaux chutent progressivement. Socialement, elle adopte des lois de soutien aux militaires tout en orchestrant une censure massive des médias indépendants et des plateformes occidentales. L'absence totale de dissidence parlementaire révèle le succès de ce verrouillage. La Douma ne gouverne plus, elle légitime. Elle transforme les décisions de l'exécutif en lois et les ambitions présidentielles en « consensus national », c'est le rouage central d'une machine totalitaire de guerre et de contrôle social.

Méthodologie

La méthodologie repose sur une approche combinant cartographie des acteurs, analyse qualitative et appui sur des données quantitatives. L'étude mobilise les institutions parlementaires (Douma d'État, Conseil de la Fédération), les trajectoires partisans et les dispositifs juridiques encadrant l'activité législative. Les matériaux utilisés incluent données électorales, relevés de votes, textes de lois et rapports d'ONG. Des schémas relationnels et des matrices de positionnement sont construits pour visualiser les rapports de force entre exécutif, partis « systémiques » et oppositions marginalisées. Cette démarche permet d'identifier les mécanismes de loyauté contrainte, de contrôle institutionnel et de normalisation de la contestation au sein du Parlement russe.

Sources

Le rapport s'appuie sur un corpus de sources officielles et institutionnelles (Constitution de la Fédération de Russie, documents de la Douma) pour le cadre légal et la position étatique, avec des analyses expertes issues de think tanks (Institut Montaigne) et de la recherche académique (Sciences Po - CERI). Ce travail a été enrichi par des échanges directs avec un expert (Aram Kalos). La confrontation systématique des sources a été réalisée afin d'obtenir un rapport éclairé. Ainsi, les communications gouvernementales (site de la Douma) ont été confrontées aux médias critiques (Radio Free Europe/Radio Liberté) pour assurer une analyse équilibrée et contextualisée des informations.

Table des matières

Introduction.....	4
1. Assemblée Fédérale : d'un parlement pluraliste à un organe sous tutelle	4
1.1 Le Conseil de la Fédération : Chambre haute et outil de la légitimation territoriale	4
1.2 La Douma : configuration politique	5
1.3 La Douma : clé de voûte entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif	6
2. Les dynamiques politiques internes : opposition et contrôle	7
2.1 Une opposition sous contrainte	7
2.2 Les ressorts du pouvoir parlementaire du Kremlin.....	7
2.3 La marginalisation de l'opposition extra-parlementaire et de la contestation sociale	8
3. Le rôle du parlement dans la gestion de l'effort de guerre	9
3.1 Légitimation de la guerre : le Parlement aligné sur le Kremlin.....	9
3.2 Soutien économique et budgétaire à l'économie de guerre	10
3.3 Contrôle informationnel et stabilisation sociétale	11
4. Conclusion.....	12
5. Annexes	13
6. Bibliographie	17

Introduction

Créée en 1905 par le tsar Nicolas II dans un contexte de fortes tensions sociales, la [Douma](#) devait initialement apaiser les contestations et donner une apparence constitutionnelle au régime, tout en permettant au pouvoir de surveiller les forces politiques émergentes, avant de disparaître après la Révolution de 1917. Réintroduite en 1993 avec la nouvelle Constitution adoptée sous Boris Eltsine, la Douma d'État s'inscrit dans la mise en place d'un système bicaméral destiné à stabiliser la Russie post-soviétique, garantir le multipartisme et instaurer un contre-pouvoir face à l'exécutif. Toutefois, au fil des années, l'Assemblée fédérale, et plus particulièrement la Douma, est progressivement perçue comme peu représentative, notamment en raison de l'alignement croissant sur les initiatives du Kremlin. Parallèlement, le Conseil de la Fédération, censé représenter les régions et exercer un contrôle institutionnel, a vu son rôle s'affaiblir sous la présidence de Vladimir Poutine, devenant principalement un instrument de légitimation des décisions présidentielles.

Face au déclenchement de la guerre en Ukraine, la Douma et le Conseil de la Fédération adoptent aujourd'hui une ligne conjointe à celle du Kremlin. Pour la Douma, cela se traduit notamment par un soutien renforcé de la politique extérieure et économique du Kremlin. Ce qui pousse alors les députés de cette Chambre à voter des lois et des hausses dans les dépenses militaires afin de soutenir et renforcer l'effort de guerre. D'un autre côté, la Constitution russe impose l'accord du Conseil de la Fédération pour tout usage des forces armées du pays en dehors du territoire. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, cette branche du parlement a permis au Kremlin d'obtenir une validation institutionnelle, lui permettant ainsi de justifier son entrée en guerre. Le Conseil n'agit plus comme un contre-pouvoir mais comme un véritable outil de légitimation de la politique de Vladimir Poutine. Ainsi, la guerre en Ukraine se révèle être un véritable accélérateur de la domination du Kremlin sur le pouvoir législatif du pays.

1. Assemblée Fédérale : d'un parlement pluraliste à un organe sous tutelle

La [Constitution de 1993](#) a permis la mise en place d'une Assemblée fédérale, composée d'une Chambre haute, le Conseil de la Fédération, et d'une Chambre basse, la Douma. Ce Parlement bicaméral avait pour but dans un premier temps de représenter la population et de permettre à l'opposition de s'exprimer.

1.1 Le Conseil de la Fédération : Chambre haute et outil de la légitimation territoriale

Le Conseil de la Fédération constitue la [Chambre haute](#) du Parlement russe. À la différence de la Douma d'État, il n'est pas conçu comme une chambre politique concurrentielle, mais comme un organe permettant d'assurer la stabilité institutionnelle. A cet effet, le Conseil se charge d'incarner l'unité territoriale et la continuité de l'État fédéral.

Son rôle est particulièrement déterminant pour valider les [décisions politiques et stratégiques du pouvoir exécutif](#). Le contexte de la guerre en Ukraine illustre bien ce pouvoir de soutien qu'arbore le Conseil. Ce dernier validant et appuyant tout ce que le Kremlin propose et agissant comme vecteur

de consensus politique et territorial. En ce sens, le Conseil de la Fédération ne se limite pas à une fonction législative formelle : il confère une légitimité juridique et symbolique aux orientations majeures du pouvoir central.

L'action du Conseil de la Fédération est fondamentale pour la validation des décisions stratégiques, et symbolise un consensus territorial et politique dans un contexte d'effort de guerre. Cette chambre est conçue comme étant la garante de la représentation de la Fédération de Russie. Le Conseil, qui n'est pas élu au suffrage universel, se compose de 178 membres nommés : deux représentants par sujet fédéral (un de l'organe exécutif et un de l'organe législatif de chaque région), ainsi que des représentants directement nommés par le Président (jusqu'à 30, dont certains à vie). Ce mode de composition assure une forte dépendance institutionnelle à l'exécutif fédéral, tout en intégrant les élites régionales au cœur du processus décisionnel national.

La présidence du Conseil est assurée depuis 2011 par [Valentina Matviyenko](#), figure centrale de l'élite politique russe, proche de Vladimir Poutine et membre du parti présidentiel Russie Unie. Son rôle ne se limite donc pas à la simple gestion des travaux parlementaires, elle incarne avant tout un rôle politique au sein du Conseil et sert de relais pour l'autorité présidentielle.

Le rôle principal du Conseil de la Fédération est d'approuver les lois adoptées par la Douma. Il détient également des prérogatives stratégiques et exclusives. En effet, il a le pouvoir d'autoriser l'emploi des forces armées russes à l'étranger (autorisation donnée en février 2022), d'approuver l'instauration de la loi martiale ou de l'État d'urgence. Le Conseil de la Fédération fonctionne donc comme le sceau politique et territorial qui légitime les actions du Kremlin, confèrent une légitimité légale et territoriale aux décisions de l'exécutif.

1.2 La Douma : configuration politique

La Douma d'État (autrement dite Douma) est la chambre basse de l'Assemblée fédérale. Elle se compose de 450 députés élus pour un mandat de 5 ans, conformément à la [Constitution russe de 1993](#). Pour qu'un candidat soit éligible à l'élection, il doit être âgé d'au moins 21 ans, de nationalité russe et ne peut siéger simultanément au Conseil de la Fédération ou dans d'autres organes législatifs régionaux ou locaux. Ces dispositions visent à garantir la spécialisation et l'exclusivité du rôle parlementaire. La dernière élection de 2021 met en lumière une [majorité absolue](#) détenue par le parti présidentiel, Russie Unie (ER) avec 323 députés, soit 72% des sièges. Il est suivi par les partis, dits d'opposition que sont : le Parti communiste (KPRF, 57 sièges), Russie juste (28 sièges), le Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR, 23 sièges) et le parti centriste New People (15 sièges). Les 4 sièges restants sont occupés par de petits partis ou des députés indépendants. Cette configuration permet de détenir une majorité présidentielle avec un contrôle quasi total de l'agenda législatif (Annexes 1 et 2). En pratique, les décisions importantes sont généralement adoptées à la quasi-unanimité, illustrant ainsi le rôle de légitimation des décisions gouvernementales.

Le président de la Douma, [Vyacheslav Volodin](#), occupe cette fonction depuis 2016 et a été réélu en 2021 avec 80 % des votes des députés. Tout comme son homologue Valentina Matviyenko, Vyacheslav Volodin est un membre influent du parti présidentiel Russie Unie. Ce dernier a pour

missions d'organiser les travaux de la Chambre, de présider les sessions plénières et de s'impliquer dans l'agenda législatif.

Afin de structurer la partie législative, la Douma fonctionne par le biais de commissions permanentes. Elles sont au nombre de 32 et couvrent des domaines tels que le budget annuel, la défense ou encore l'éducation. Ces dernières examinent et amendent les projets de loi avant leur présentation en session plénière.

1.3 La Douma : clé de voûte entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif

La Douma dispose constitutionnellement de prérogatives majeures comme l'approbation du Premier ministre, le contrôle du gouvernement, la nomination des hauts fonctionnaires ou encore l'octroi d'amnisties. Elle a également la capacité de poursuivre le Président en cas de désaccord. Pourtant, son fonctionnement révèle un pouvoir démocratique affaibli et utilisé comme un instrument de décisions par le Kremlin.

Le processus législatif est organisé en trois lectures afin de permettre une réelle discussion entre les différents représentants de la Douma. Pour autant, les propositions faites par le pouvoir présidentiel sont dans la majorité des cas adoptées par la Chambre basse. Ce processus de lecture pourrait alors être interprété comme étant une façade démocratique.

Les commissions parlementaires, contrôlées par la majorité présidentielle, filtrent systématiquement les projets de loi avant leur examen en séance plénière, réduisant le débat à une simple formalité. La Constitution confère au gouvernement le droit d'initier les lois, et près de la moitié des lois adoptées émanent directement du pouvoir exécutif. Les députés de l'opposition, bien que présents, voient leurs amendements ignorés, tandis que les auditions ministérielles se réduisent à de simples opérations de relations publiques. Les récentes lois répressives comme le blocage de sites web, la classification des ONG comme « agents de l'étranger » et la censure d'internet illustrent cette dynamique. Adoptées à la hâte et sans débat, elles confirment le rôle de la Douma comme simple chambre d'enregistrement. Même ses pouvoirs théoriques (contrôle du gouvernement, destitution du Premier ministre) restent lettre morte.

Depuis 2022, la Douma a adopté de manière quasi systématique les textes répressifs proposés par l'exécutif, sans pour autant faire émerger de véritable opposition. Elle ne constitue pas un contrepoids, mais plutôt un intermédiaire entre le Président Poutine et la société, entérinant sans discussion les décisions prises au Kremlin. L'institution incarne ainsi les contradictions d'un régime où les apparences démocratiques masquent une concentration absolue du pouvoir entre les mains de l'exécutif.

2. Les dynamiques politiques internes : opposition et contrôle

2.1 Une opposition sous contrainte

[Les élections législatives](#) de septembre 2021 ont donné au parti [Russie Unie](#) une majorité écrasante à la Douma dans un contexte de compétition largement verrouillée. [Le scrutin](#), manipulé, écarte presque totalement les forces libérales et indépendantes avant même le début de la guerre. L'administration russe utilise la législation sur l'extrémisme pour rendre illégales des organisations politiques opposées au Kremlin. Par exemple, une loi a été adoptée en 2021 interdisant aux personnes impliquées dans une organisation qualifiée d'« extrémiste » de se présenter aux élections. Cette disposition a visé directement les partisans d'Alexeï Navalny, dont plusieurs organisations ont été déclarées « [extrémistes](#) ». Une manière plus ou moins implicite de censurer le débat politique et toutes formes de contestation. Cette disqualification juridique permettant l'effacement e presque totalement de cette famille politique de la Douma et de l'espace parlementaire russe. Selon Carole Grimaud, chercheuse en Sciences de l'information et de la communication à l'université Aix-Marseille : « [Il n'y a plus de visage, de porte-parole de l'opposition en Russie](#) ».

De plus, lors des scrutins régionaux et locaux depuis 2022, les commissions électorales disqualifient massivement les candidats libéraux et indépendants pour des raisons techniques, tandis que le vote électronique renforce le contrôle des résultats. La Douma se trouve désormais dénuée de toute représentation indépendante. L'espace visible de l'opposition parlementaire est occupé par des partis dits « systémiques », c'est-à-dire les partis évoluant au sein du système que le Kremlin tolère. On y retrouve notamment le KPRF, LDPR, Russie Juste. Ils obtiennent des sièges à la Douma à condition de respecter les lignes rouges du pouvoir. Ces députés « d'opposition » peuvent critiquer certains aspects des politiques sociales, mais soutiennent systématiquement les grandes orientations du régime, en particulier sur la politique étrangère. Depuis 2022, ils votent l'intégralité des textes clés liés au conflit : reconnaissance des territoires annexés, lois de mobilisation, résolutions de soutien à l'« opération spéciale ».

Ainsi, cette discipline de vote confirme leur fonction de légitimation des décisions présidentielles à la Douma. Sous le masque de la Fédération de Russie se cache un réel manque de transparence et de diversité politique.

2.2 Les ressorts du pouvoir parlementaire du Kremlin

La chambre basse russe, comme évoqué précédemment, compose depuis les élections de 2021 sans réelle opposition. L'invasion de l'Ukraine en 2022 aurait pu provoquer une forte montée des contestations, mais le contrôle du Kremlin sur le Parlement a empêché toute remise en cause.

La supervision passe donc par le bas avec un contrôle discret mais sévère du système électoral et de l'exclusion de l'opposition. Le cadre légal russe impose des conditions strictes pour qu'un parti ou un candidat puisse se présenter aux élections, ainsi l'obstacle juridique se présente sous deux formes : seuls les partis établis peuvent directement concourir car le nouveau code électoral prévoit

que seuls des partis déjà représentés ou remplissant des critères institutionnels peuvent participer à certaines élections (ce qui écarte les petits partis ou formations nouvelles sans soutien préalable) ; un seuil élevé pour entrer à la Douma où les partis doivent obtenir au moins 7 % des voix au niveau national pour obtenir des sièges, un seuil qui exclut de fait de nombreux mouvements d'opposition plus faibles ou émergents.

Le contrôle du Kremlin sur la Douma passe également par le haut et la gestion des listes, soit plus ou moins une forme d'influence sur les votes au sein de l'hémicycle. Étant composé en assemblée démocratique, l'administration présidentielle (organe d'État chargé de coordonner l'activité du Président et de veiller à l'application de ses décisions) ne peut intervenir directement dans les débats, elle opte donc pour une stratégie en « coulisse ». En effet, une grande part du contrôle politique en Russie passe par des mécanismes de gestion des élections, qui ne se réduisent pas à des règles formelles, mais incluent des pratiques informelles fortement encadrées par le Kremlin en amont des élections. Par exemple, l'administration présidentielle agit dans la préparation des textes législatifs qui seront ensuite soumis à la Douma. Elle dispose d'un département juridique de projets de loi, qui élabore des propositions que la Douma est ensuite incitée à adopter rapidement et sans débat significatif. [Cet acteur intermédiaire](#) entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif agit comme un filtre et s'assure que même si certains élus ou fonctionnaires ne sont pas formellement membres de *Russie unie*, ils restent assujettis à Moscou et alignés sur les priorités du Kremlin.

Ainsi, le contrôle du Kremlin sur le Parlement russe repose sur un double mécanisme, à la fois structurel et politique. En verrouillant l'accès à la compétition électorale, le pouvoir garantit une Douma largement acquise à sa ligne, vidée de toute opposition effective. Parallèlement, l'action en amont de l'administration présidentielle permet d'orienter le travail législatif et de discipliner les élus, transformant la chambre basse en une instance de validation plutôt que de délibération. Dans ce contexte, les votes liés à la guerre en Ukraine illustrent moins un débat parlementaire qu'une mise en scène d'unité politique au service du pouvoir exécutif.

2.3 La marginalisation de l'opposition extra-parlementaire et de la contestation sociale

Le contrôle du Kremlin sur la Douma ne repose pas uniquement sur la discipline des partis représentés ou sur les mécanismes institutionnels internes, mais également sur la neutralisation dure et nette de toute opposition située en dehors de l'espace parlementaire. Cette marginalisation qui s'étend à la sphère extraparlamentaire permet au pouvoir de réduire les possibilités d'émergence de forces politiques aux idées contraires.

Les mobilisations sociales et politiques constituent en effet un véritable vivier de renouvellement parlementaire. L'origine du débat parlementaire tient principalement dans sa qualité de représentation du peuple et de ses idéaux. Leur limitation systématique limite ainsi la capacité de ces mouvements à se structurer, à acquérir une visibilité nationale ou tout simplement à transformer une contestation sociale en projet politique institutionnel. L'opposition ne s'exprime plus au niveau parlementaire national. Elle subsiste de manière isolée dans les assemblées municipales, où quelques élus osent contester la guerre, avant d'être immédiatement neutralisés. Cela a notamment été le cas

pour [Alexeï Gorinov](#), conseiller municipal de Moscou, qui dénonce en mars 2022 l'impact de la guerre sur les enfants ukrainiens. Il est condamné en juillet 2022 à sept ans de prison sous l'article 207.3 (« [fausses informations](#) »), puis à trois années supplémentaires en novembre 2024. Au moins 185 poursuites similaires sont lancées entre 2022 et 2023.

Cette répression s'accompagne d'une [censure totale](#). Ainsi, plus de 300 médias sont bloqués, dont les derniers journaux indépendants. Roskomnadzor, l'agence gouvernementale chargée de contrôler les réseaux et médias en Russie, ordonne aux médias de n'utiliser que les sources officielles. Le blocage d'Internet s'intensifie au fil du temps : 7 000 sites web supprimés en six mois. L'absence de médias indépendants rend les rares oppositions locales invisibles. La répression de l'opposition extraparlamentaire s'est illustrée de manière particulièrement visible avec la neutralisation des réseaux d'Alexeï Navalny.

L'effacement de toute opposition et le contrôle du jeu parlementaire par le Kremlin ont transformé la Douma en une institution alignée sur les priorités du pouvoir exécutif. Ce verrouillage politique ne relève pas uniquement d'une logique autoritaire interne, mais constitue un préalable stratégique à la conduite d'un effort de guerre global. De ce fait, le Parlement russe doit être analysé comme un levier institutionnel de la guerre économique, mobilisé pour légitimer la guerre, orienter l'économie et encadrer la société.

3. Le rôle du parlement dans la gestion de l'effort de guerre

3.1 Légitimation de la guerre : le Parlement aligné sur le Kremlin

Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine, le parlement a manifesté un soutien total aux décisions du Kremlin. Ce dernier a même été à l'initiative, avant le début de « l'opération militaire spéciale », d'une [résolution votée le 15 février 2022](#) par une large majorité des députés de la Douma (351 voix pour, 16 contre), demandant à Vladimir Poutine de reconnaître officiellement l'indépendance des républiques autoproclamées de Donetsk (DPR) et de Lougansk (LPR). Il est possible que cette résolution ait été demandée directement par le Kremlin afin de justifier et de mimer un soutien politique à ses velléités. Par la suite, cet acte a été signé par Vladimir Poutine le 21 février 2022, justifiant partiellement la mise en œuvre d'une intervention militaire en Ukraine.

Tout au long de la guerre, la Douma a renforcé et continue de renforcer sa politique de soutien en adoptant de multiples lois favorables à cette dernière (Annexe 3). La liberté d'expression a également été restreinte par de nombreuses lois et mesures mises en place. A titre d'exemple, la loi condamnant jusqu'à 15 ans de prison les « fausses informations » sur l'armée russe et sur l'« opération militaire spéciale » est l'un des exemples les plus marquants. La loi sur « les [agents étrangers](#) » votée en 2012 a également été renforcée par la Douma en mars 2022.

Une autre loi adoptée le 4 novembre 2025 symbolise de nouveau l'engagement du parlement dans l'effort de guerre et son soutien à cette dernière. En effet, alors que le conflit semble progresser à un rythme faible, cette loi autorise désormais l'envoi de réservistes de l'armée russe à [participer à](#)

[des « entraînements spéciaux »](#). Les réservistes pourront désormais réaliser des missions de protection de sites d' « importance vitale » (sites énergétiques et de transport). L'objectif est d'assurer la défense de sites sensibles fréquemment victimes d'attaques de drones notamment. Grâce à cela, il pourrait être possible de diminuer le nombre de soldats professionnels mobilisés sur des missions de moindre importance, comme la surveillance de sites sur le territoire russe, et de dégager des effectifs mobilisables en Ukraine.

3.2 Soutien économique et budgétaire à l'économie de guerre

Depuis 2022, la Douma a légitimé l'ensemble des politiques économiques d'urgence engagées par l'exécutif. À travers ces mesures, la Douma a assuré un rôle d'organe d'exécution parlementaire d'une stratégie militarisée.

En effet, [la Douma a approuvé une série de budgets](#) en forte croissance : les dépenses militaires sont passées de 60 milliards de roubles en 2020 à plus de 145 milliards en 2024. Le projet budgétaire de 2026 prévoit 12 milliards de roubles pour le domaine de la défense, ce qui représente 30 % du budget fédéral. Cette part augmente jusqu'à 38 % en prenant en compte les forces de sécurité intérieure. Afin de contrebalancer ces dépenses, certains budgets ont été revus à la baisse : le budget alloué au domaine de la santé et des programmes sociaux a chuté, passant de 38 % en 2022 à 26 % en 2026. Ces votes ont été réalisés sans véritable opposition ni amendement, la majorité étant dominée par des partisans du Kremlin.

Afin d'instaurer cette économie de guerre, des « mesures spéciales » ont également été introduites, facilitant ainsi l'adoption de lois en urgence. En 2022, deux projets de lois ont été adoptés par la Douma pour donner davantage de pouvoirs au gouvernement sur les entreprises du domaine de la défense. Ces lois permettent ainsi de former un socle juridique à l'effort de guerre. Cela se traduit par la possibilité pour l'exécutif de réquisitionner les capacités de productions (usines, infrastructures...), d'imposer des contrats de fournitures militaires sans appel d'offres, d'ordonner un régime de travail spécial dans les entreprises du complexe militaro-industriel et enfin d'interdire aux entreprises de refuser un contrat lié à la défense.

Dans ce même contexte, la Douma a aussi approuvé [l'augmentation de la TVA en 2026](#), passant de 20 % à 22 %. Cette mesure vise à combler le déficit creusé par les dépenses militaires, notamment via le soutien à l'oboronka. Cette dernière est un complexe militaire et industriel russe, priorité du Kremlin. En son sein, on y retrouve [« Rostec »](#), un conglomérat d'États fondé en 2007 regroupant des dizaines d'entreprises majeures : Uralvagonzavod (chars), Kalachnikov (armes légères), Almaz-Antei (défense antiaérienne), Sukhoï et Tupolev (aéronautique militaire). Les lois votées depuis 2022 permettent à ces entreprises de bénéficier d'un statut dérogatoire : priorités budgétaires, exemptions fiscales, accès privilégié au crédit, allègements réglementaires.

3.3 Contrôle informationnel et stabilisation sociale

Sur le plan social et médiatique, les dernières décisions du Parlement russe ont joué un rôle majeur dans l'effort de guerre. En effet, ce dernier a pris de multiples décisions visant à favoriser et encourager l'effort de guerre à l'échelle sociale. D'une part, plusieurs lois ont été votées visant à encadrer et limiter la liberté d'expression, ceci symbolisant une société où la critique des décisions prises par l'État ne peut être entendue. D'autre part, le parlement russe a favorisé la mise en place de nombreuses lois pour l'engagement des civils dans l'armée ainsi que la réinsertion des combattants post-Ukraine.

Sur le plan médiatique, le début de la guerre en Ukraine a créé un véritable précédent concernant la censure et la suppression des médias occidentaux et « indépendants ». La proclamation de ces lois a permis au Kremlin de légitimer, sur une base légale, sa volonté de censurer les médias occidentaux et dissidents. Ces derniers étant accusés de diffuser la propagande occidentale, entraînant la restriction d'environ 80 médias comme la BBC, Radio Free Europe/Radio Liberty, etc.

Plus récemment, Roskomnadzor a décidé de [censurer de nombreuses plateformes et services occidentaux](#) (Snapchat, Roblox, FaceTime), en plus du blocage de Facebook et Instagram en 2022. Cette décision approuvée par la Douma a été accompagnée de la promotion du réseau social MAX créé par l'entreprise VKontakte (l'équivalent du Facebook russe). Cette application doit désormais être obligatoirement préinstallée sur les nouveaux smartphones vendus à partir du 1^{er} septembre. L'objectif affiché est de lutter à la fois contre la désinformation venue d'Occident, le terrorisme et l'extrémisme idéologique, qui seraient favorisés sur les plateformes occidentales.

En parallèle, le parlement russe souhaite maintenir un climat social stable. Dans cet optique, ce dernier a adopté en décembre 2025 [plusieurs lois en faveur des soldats russes envoyés en Ukraine](#). Ces textes s'inscrivent dans un cadre législatif plus large puisque, selon le Président de la Douma, « à partir de 2022, 152 lois fédérales ont été adoptées concernant des mesures de soutien aux participants aux opérations militaires spéciales et à leurs familles ». Les mesures adoptées visent à améliorer le quotidien des militaires engagés dans l'« opération militaire spéciale » et celui de leurs familles. Parmi les récentes lois adoptées, figure la prise en charge des déplacements liés aux examens médicaux, la prolongation des aides sociales pour les enfants des soldats après la fin de leurs études, ainsi que l'octroi de droits préférentiels en matière de logement. Les régions se voient également confier de nouvelles compétences pour renforcer le soutien au logement des familles de militaires morts en service, tandis que des priorités sont accordées aux soldats blessés, aux orphelins et aux militaires ayant des enfants en situation de handicap.

À travers ces dispositifs, la Douma entend afficher la continuité de l'engagement de l'État envers ses forces armées, réduire les coûts sociaux du conflit et renforcer l'adhésion de la société russe à l'effort de guerre en Ukraine.

4. Conclusion

L'analyse du parlement russe et plus précisément de la Douma, véritable organe de décision législatif, montre la transformation progressive du Parlement russe en une institution largement subordonnée au pouvoir exécutif. Conçue en 1993 comme un contre-pouvoir destiné à encadrer la présidence, l'Assemblée fédérale a vu son rôle délibératif s'affaiblir au fil des années sous l'effet de la domination du parti Russie Unie, de l'encadrement de l'opposition et du contrôle exercé par le Kremlin sur le processus législatif. La Douma fonctionne désormais moins comme un espace de débat que comme une chambre d'enregistrement des décisions présidentielles.

La guerre en Ukraine a accentué cette dynamique en faisant du Parlement un instrument central de légitimation politique et juridique de l'action du pouvoir. Autorisation de l'usage de la force, adoption de lois répressives, soutien budgétaire à l'économie de guerre et encadrement de l'information ont été votés sans opposition significative. Derrière le maintien des formes institutionnelles du parlementarisme, le législatif russe apparaît ainsi pleinement intégré à une gouvernance centralisée et militarisée, révélatrice du fonctionnement autoritaire du régime.

5. Annexes

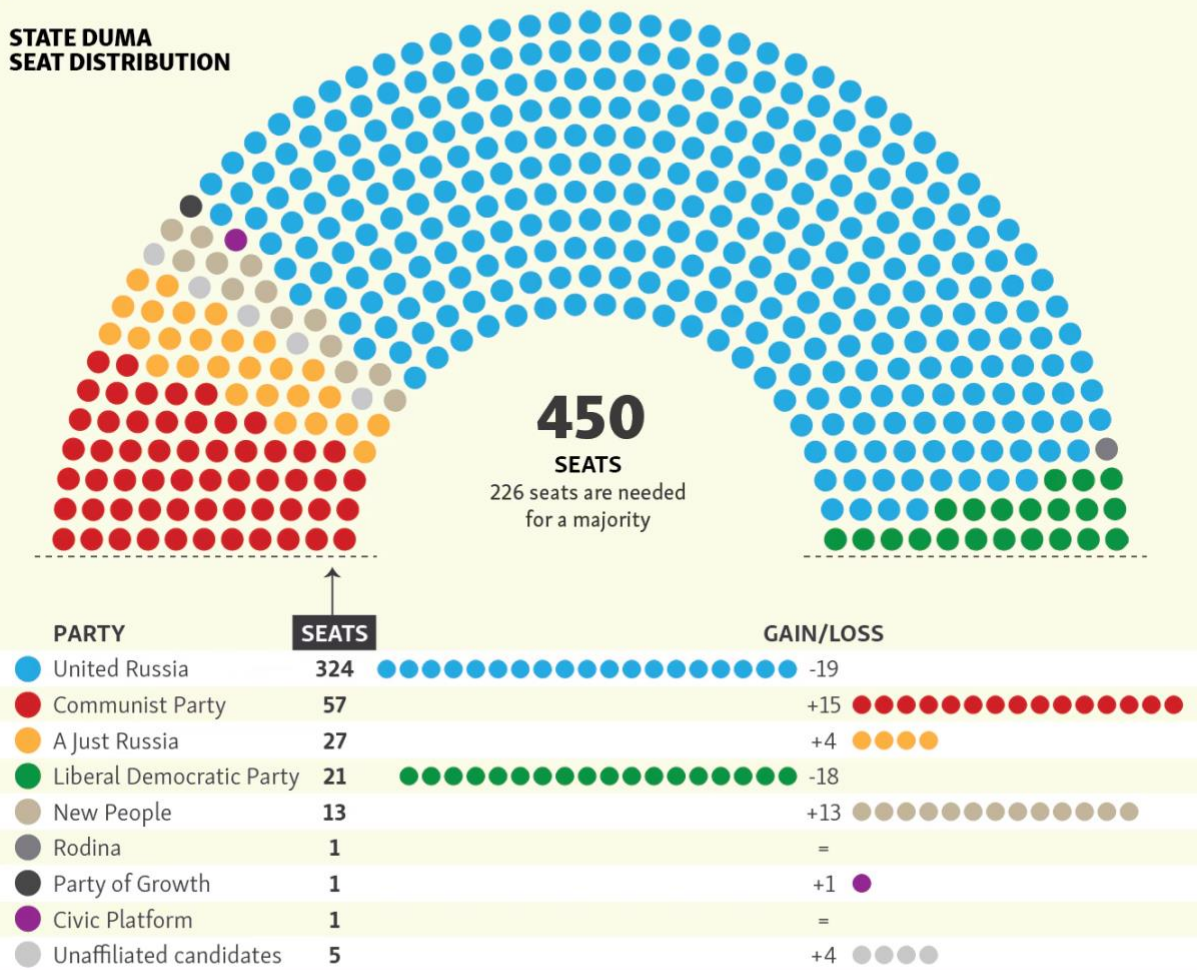
Annexe 1 : Répartition des sièges au sein de la Douma

<https://www.rferl.org/a/russia-election-fraud-shpilkin/31472787.html>

Duma Domination: United Russia Still Firmly In Control

Despite losing 19 seats in the September 17-19 elections, the Kremlin-backed United Russia party still managed to keep its supermajority.

STATE DUMA SEAT DISTRIBUTION

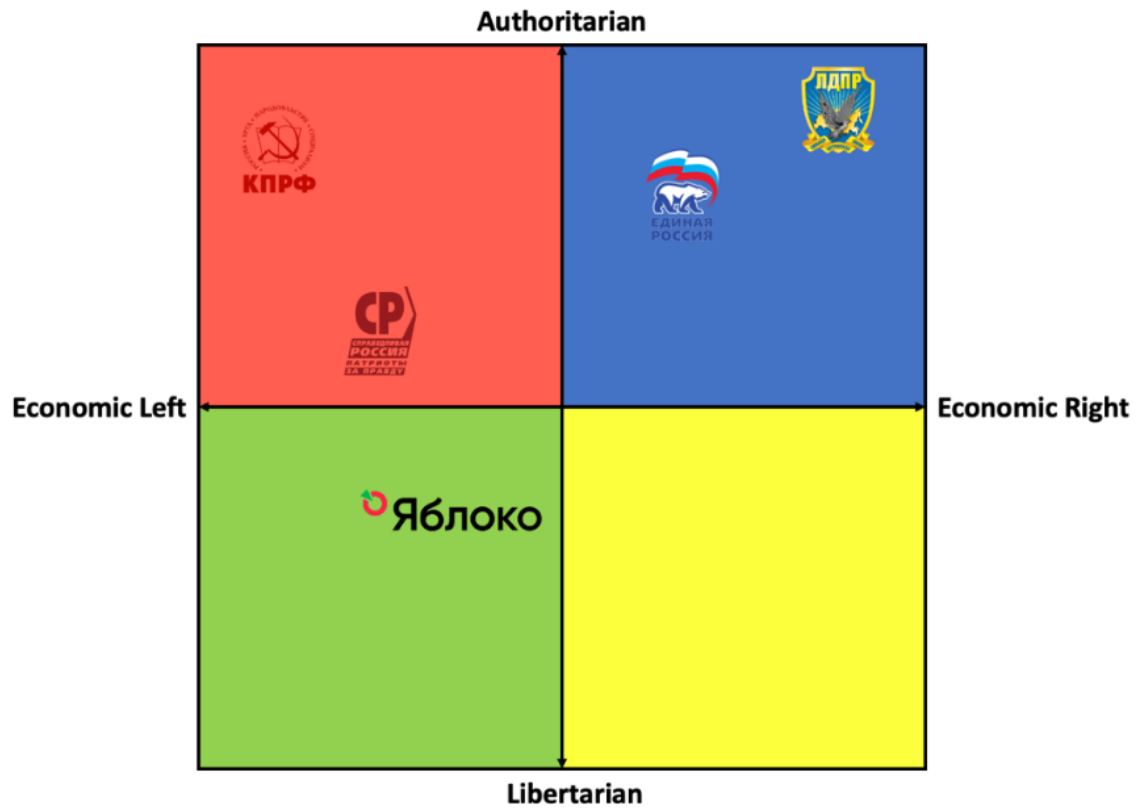


C. Coelho | Sources: Russia's Central Election Commission, RIA Novosti

RFE/RL Graphics

Annexe 2 : Spectre des partis politiques russes

<https://ace-usa.org/blog/research/research-foreignpolicy/2021-russian-gosduma-election/>



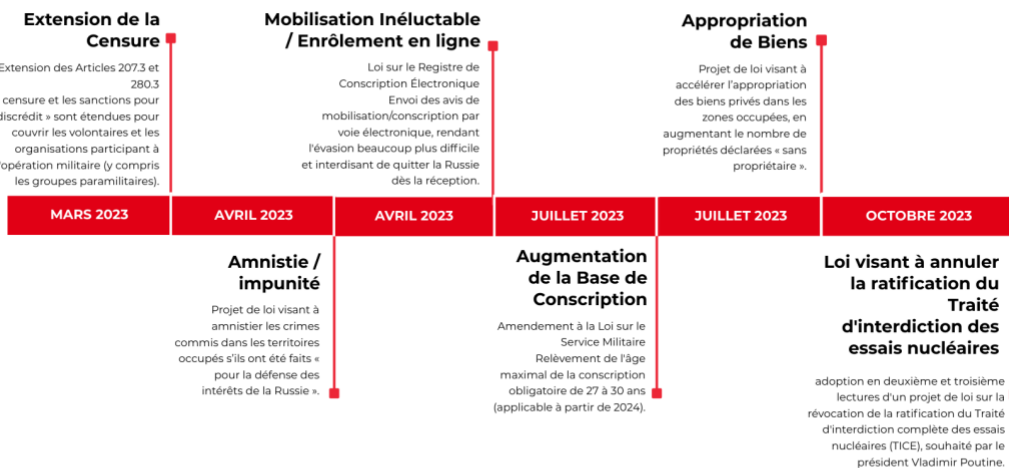
Political Spectrum of Russian Political Parties

Annexe 3 : frise des principales lois adoptées par la Douma dans un contexte d'effort de guerre

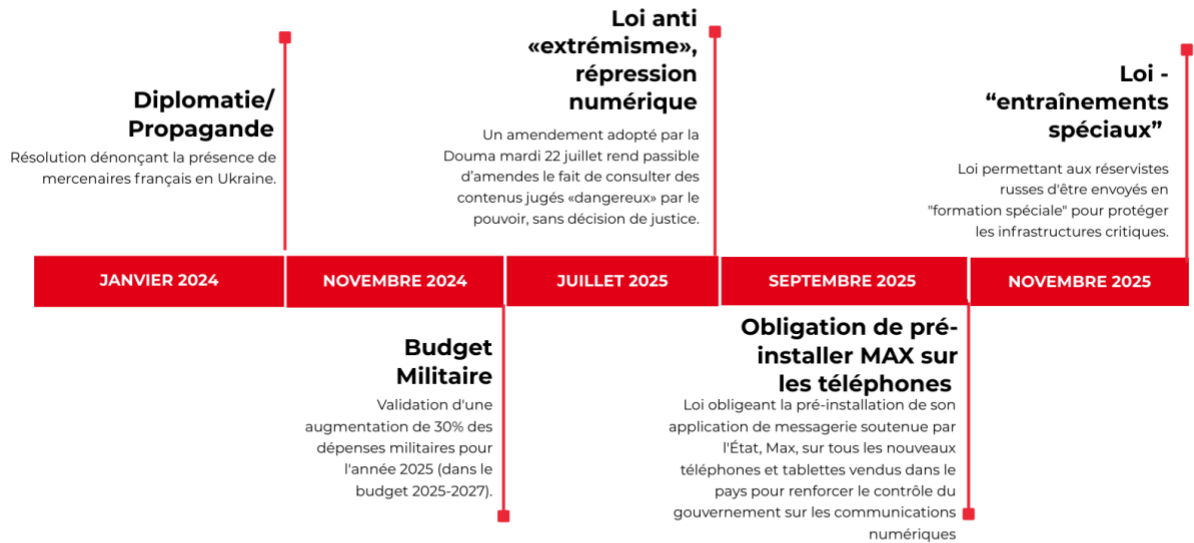
Source : Document personnel



FRISE : ADOPTION DE LOIS DANS UN CONTEXTE D'EFFORT DE GUERRE



FRISE : ADOPTION DE LOIS DANS UN CONTEXTE D'EFFORT DE GUERRE



6. Bibliographie

Sources Officielles et Institutionnelles

Constitution russe (1993) *Constitution de la Fédération de Russie*. Disponible sur : <http://www.constitution.ru/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Constitution russe (1993) *Constitution de la Fédération de Russie, Chapitre 5*. Disponible sur : <http://www.constitution.ru/fr/part5.htm> (Consulté le 12 décembre 2025).

Cour européenne des droits de l'homme (2024) *Arrêt Kobaliya et autres c. Russie - La législation russe sur les agents étrangers est arbitraire* (Requêtes n° 39446/16 et 106 autres), 22 octobre. Disponible sur : <https://hudoc.echr.coe.int/app/conversion/pdf/?library=ECHR&id=003-8072150-11283506&filename=Arrêt+Kobaliya+et+autres+c.+Russie+-+La+législation+russe+sur+les+agents+étrangers+est+arbitraire.pdf> (Consulté le 12 décembre 2025).

Deputy chairmen (n.d.) *Deputy chairmen*. The State Duma. Disponible sur : <http://duma.gov.ru/en/duma/administration/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Douma d'État (2025) 'Duma approves amendments to the Law "On the Status of the Capital of the Russian Federation"', *Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie*, 10 décembre. Disponible sur : <http://duma.gov.ru/news/62611/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Katsarova, M. (2023) *Report of the Special Rapporteur on the situation of human rights in the Russian Federation*. United Nations Human Rights Council, 54th session. Disponible sur : <https://advocacy.ovd.info/report-special-rapporteur-situation-human-rights-russian-federation-mariana-katsarova> (Consulté le 12 décembre 2025).

Katsarova, M. (2025) *Rapport de la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Russie*. Conseil des droits de l'homme des Nations unies, 60e session, 22 septembre. Disponible sur : <https://russie-libertes.org/2025-09-29-russie-repression-rapportonu/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Parlement européen (2022) *Résolution du Parlement européen sur l'escalade de la Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine (2022/2826(RSP))*, 6 octobre. Disponible sur : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0353_FR.pdf (Consulté le 12 décembre 2025).

Russian Federation State Duma (2021) *Résultats des élections, Fédération de Russie*. Plateforme De Données Ouvertes De L'UIP. Disponible sur : <https://data.ipu.org/fr/parliament/RU/RU-LC01/election/RU-LC01-E20210919/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Union interparlementaire (2021) *Élections à la Douma d'État de Russie, 19 septembre 2021*. Disponible sur : <https://data.ipu.org/fr/parliament/RU/RU-LC01/election/RU-LC01-E20210919> (Consulté le 12 décembre 2025).

Union interparlementaire (s.d.) *Fédération de Russie : Douma d'État*. Disponible sur : <https://data.ipu.org/fr/parliament/RU/RU-UC01/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Rapports, Think Tanks et ONG

ACE-USA (2021) *2021 Russian Gosduma Election: Manipulation in Action*. Disponible sur : <https://ace-usa.org/blog/research/research-foreignpolicy/2021-russian-gosduma-election/> (Consulté le 12 décembre 2025).

CERCEC (s.d.) 'La guerre de la Russie contre l'Ukraine. Repères chronologiques', Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen - EHESS/CNRS. [\[https://context.reverso.net/translation/french-english/non+fourni\]](https://context.reverso.net/translation/french-english/non+fourni)(<https://context.reverso.net/translation/french-english/non+fourni>) (Consulté le 12 décembre 2025).

Fischer, S. (2024) *Putin's 'Re-election': Continuity and Consolidation* (SWP Comment No. 9). Berlin: Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP). Disponible sur : https://www.swp-berlin.org/publications/products/comments/2024C09_PutinsRe-election.pdf (Consulté le 12 décembre 2025).

Human Rights Watch (2024) 'Rapport mondial 2024: Russie', *Human Rights Watch*. Disponible sur : <https://www.hrw.org/fr/world-report/2024/country-chapters/russia> (Consulté le 12 décembre 2025).

IMODEV (s.d.) 'Les réformes de politique publique dans la Fédération de Russie', *IMODEV*. Disponible sur : <https://site.imodev.org/nos-activites/europe/federation-de-russie/les-reformes-de-politique-publique-dans-la-federation-de-russie> (Consulté le 12 décembre 2025).

Institut Montaigne (2021) 'Revue de presse internationale #28 : l'élection de la Douma et la mutation du régime russe', *Institut Montaigne*. Disponible sur : <https://www.institutmontaigne.org/expressions/revue-de-presse-internationale-28-lelection-de-la-douma-et-la-mutation-du-regime-russe-0> (Consulté le 12 décembre 2025).

Kastouéva-Jean, T. (2017) 'Pourquoi la société russe soutient-elle la politique actuelle du Kremlin ?', *IFRI*, 7 février. Disponible sur : https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/pourquoi_la_societe_russe_soutient-elle_la_politique_actuelle_du_kremlin1.pdf (Consulté le 12 décembre 2025).

Kastouéva-Jean, T. (2024) '2000-2024 : comment Vladimir Poutine a réduit à néant le processus électoral russe', *IFRI*, reproduit dans *Marianne*. Disponible sur : <http://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/2000-2024-comment-vladimir-poutine-reduit-neant-le-processus> (Consulté le 12 décembre 2025).

Reporters sans frontières (s.d.) 'En Russie, l'information cadenassée par la censure systémique du Kremlin', *Reporters sans frontières*. Disponible sur : <https://rsf.org/fr/en-russie-l-information-cadenass%C3%A9e-par-la-censure-syst%C3%A9mique-du-kremlin> (Consulté le 12 décembre 2025).

Articles et Revues Académiques/Spécialisées

Fauconnier, C. (2012) 'L'étrange défaite de Russie Unie, « le parti du pouvoir »', *Sciences Po - CERI*. Disponible sur : https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_cf.pdf (Consulté le 12 décembre 2025).

Krupskiy, M. (2025) 'Discrimination à l'encontre des « agents étrangers » en Russie : dynamique d'une législation répressive', *La Revue des droits de l'homme*, 29 avril. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/revdh/22542?lang=fr> (Consulté le 12 décembre 2025).

Lamigeon, V. (2025) 'Les vrais chiffres du budget de défense russe', *Challenges*. Disponible sur : https://www.challenges.fr/entreprise/defense/les-vrais-chiffres-du-budget-de-defense-russe_599084 (Consulté le 12 décembre 2025).

Laurent, B. (2025) 'La Russie élève (de nouveau) sa TVA, pour financer la guerre, et pour le pire', *Geo.fr*, 10 décembre. Disponible sur : <https://www.geo.fr/geopolitique/la-russie-eleve-de-nouveau-sa-tva-pour-financer-la-guerre-et-pour-le-pire-228950> (Consulté le 12 décembre 2025).

La Voix de l'IA (2025) 'Quelle est la situation réelle de l'économie russe en décembre 2025 ?', *Le Spectacle Du Monde*. Disponible sur : <https://lespectacledumonde.fr/la-voix-de-lia/quelle-est-la-situation-reelle-de-leconomie-russe-en-decembre-2025/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Maury, J. & Maury, J. (n.d.) *Russie, Constitution russe 1993, révisée 2020, MJP*. MJP. Disponible sur : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/ru2020.htm> (Consulté le 12 décembre 2025).

Telos (s.d.) 'Les élections en Russie, mode d'emploi', *Telos*. Disponible sur : <https://www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/les-elections-en-russie-mode-demploi.html> (Consulté le 12 décembre 2025).

Wolf, F. (2025) '[Analyse] Le budget militaire russe 2026 peut-il être soutenu sans briser le pacte social et la croissance', *Meta-Defense.fr*, 2 décembre. Disponible sur : <https://meta-defense.fr/2025/12/02/budget-militaire-russe-2026-croissance/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Articles de Presse Quotidienne et Média d'Actualité

BFMTV (2025) *Menaces, armée: le budget militaire russe a augmenté entre 2022 et 2025* [Video]. BFM, 2 décembre. Disponible sur : https://www.bfmtv.com/international/asia/russie/video-menaces-armee-le-budget-militaire-russe-a-augmente-entre-2022-et-2025_VN-202512021002.html (Consulté le 12 décembre 2025).

Euronews (2022a) 'Ukraine crisis: Russian MPs to vote on recognising separatist-held areas in east as independent', *Euronews*, 15 février. Disponible sur : <https://www.euronews.com/2022/02/15/ukraine-crisis-russian-mps-to-vote-on-recognising-separatist-held-areas-in-east-as-indepen?.com> (Consulté le 12 décembre 2025).

Euronews (2022b) 'Putin says Western sanctions are akin to declaration of war', *Euronews*, 5 mars. Disponible sur : <https://www.euronews.com/2022/03/05/us-ukraine-crisis-russia-bbc> (Consulté le 12 décembre 2025).

Favarel-Garrigues, G. (2021) 'Russie : du parti dominant au parti (presque) unique ?', *La Tribune*, 3 septembre. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/russie-du-parti-dominant-au-parti-presque-unique-885762.html> (Consulté le 12 décembre 2025).

The Guardian (2025) 'Russia orders state-backed Max messenger app to be pre-installed on new phones', *The Guardian*, 21 août. Disponible sur : <https://www.theguardian.com/technology/2025/aug/21/russia-max-app-phones> (Consulté le 12 décembre 2025).

Izvestia (2025) 'The State Duma called Roskomnadzor's decision to block Roblox correct', *Izvestia*, 4 décembre. Disponible sur : <https://iz.ru/en/node/2001997> (Consulté le 12 décembre 2025).

Le Figaro (2022) 'Le Parlement russe ratifie la loi sur l'annexion de quatre régions ukrainiennes', *Le Figaro*, 3 octobre. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/international/le-parlement-russe-ratifie-la-loi-sur-l-annexion-de-quatre-regions-ukrainiennes-20221003> (Consulté le 12 décembre 2025).

Le Figaro (2023) 'Guerre en Ukraine: le Parlement russe valide une loi facilitant la mobilisation dans l'armée', *Le Figaro*, 12 avril. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/international/guerre-en-ukraine-le-parlement-russe-valide-une-loi-facilitant-la-mobilisation-dans-l-armee-20230412> (Consulté le 12 décembre 2025).

Le Monde (2021) 'Elections législatives en Russie : le parti du Kremlin arrive en tête au terme d'un scrutin marqué par la fraude', *Le Monde*, 19 septembre. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/19/ultime-jour-des-legislatives-en-russie-les-consignes-de-vote-de-l-opposition-supprimees_6095214_3210.html (Consulté le 12 décembre 2025).

Le Monde (2022) 'La Russie prise d'une frénésie législative sur fond de conflit en Ukraine', *Le Monde*, 31 décembre. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2022/12/31/la-russie-prise-d-une-frenesie-legislative-sur-fond-de-conflit-en-ukraine_6156159_3210.html (Consulté le 12 décembre 2025).

Le Monde (2024a) 'Russie : les opposants à la guerre pourront voir leurs biens confisqués', *Le Monde*, 24 janvier. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2024/01/24/russie-les-opposants-a-la-guerre-pourront-voir-leurs-biens-confisquees_6212735_3210.html (Consulté le 12 décembre 2025).

Le Monde (2024b) 'En Russie, l'opposant Alexeï Gorinov condamné à trois ans de prison supplémentaires', *Le Monde*, 29 novembre. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/international/article/2024/11/29/en-russie-l-opposant-alexei-gorinov-condamne-a-trois-ans-de-prison-suppl> (Consulté le 12 décembre 2025).

L'Express.mg (2025) 'Ambassadeur de Russie à Madagascar Mr Andrey Andreev - « Bilan de la coopération russo-malagasy en 2025 »', *L'Express.mg*, 12 décembre. Disponible sur : <https://www.lexpress.mg/2025/12/ambassadeur-de-russie-madagascar-mr.html> (Consulté le 12 décembre 2025).

RFE/RL (2021) 'More Than Half of United Russia's Votes Were Fraudulent, Russian Election Analyst Says', *Radio Free Europe/Radio Liberty*, 21 septembre. Disponible sur : <https://www.rferl.org/a/russia-election-fraud-shpilkin/31472787.html> (Consulté le 12 décembre 2025).

RTBF (2025) 'Russie : les députés de la Douma valident une augmentation de 30% des dépenses militaires en 2025', *RTBF*, 5 décembre. Disponible sur : <https://www.rtbf.be/article/russie-les-deputes-de-la-douma-valident-une-augmentation-de-30-des-depenses-militaires-en-2025-11466622> (Consulté le 12 décembre 2025).

Samizdat 2 (2025) 'Des législateurs russes officialisent le pillage massif des maisons des Ukrainiens sur le territoire occupé', *Samizdat 2*, 10 décembre. Disponible sur : <https://samizdat2.org/des-legislateurs-russes-officialisent-le-pillage-massif-des-maisons-des-ukrainiens-sur-le-territoire-occupe/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Tenisheva, A. (2025) 'Hidden Mobilization?': What Russia's New Reservist Law Could Mean for the War in Ukraine', *The Moscow Times*, 7 novembre. Disponible sur :

<https://www.themoscowtimes.com/2025/11/07/hidden-mobilization-what-russias-new-reservist-law-could-mean-for-the-war-in-ukraine-a91082> (Consulté le 12 décembre 2025).

Teslova, E. (2025) 'Russie : la Douma ratifie un accord d'accès militaire avec l'Inde', *AA.com.tr*, 2 décembre. Disponible sur : <https://www.aa.com.tr/fr/monde/russie-la-douma-ratifie-un-accord-d-acc%C3%A8s-militaire-avec-l-inde/3760064> (Consulté le 12 décembre 2025).

Times of India Tech Desk (2025) 'After WhatsApp and Apple FaceTime, Russia bans Snapchat; government says: App being used to...', *The Times of India*, 5 décembre. Disponible sur : <https://timesofindia.indiatimes.com/technology/tech-news/after-whatsapp-and-apple-facetime-russia-bans-snapchat-government-says-app-being-used-to/articleshow/125790074.cms> (Consulté le 12 décembre 2025).

Ümit Dönmez (2024) 'La Douma russe adopte une résolution dénonçant la présence de "mercenaires" français en Ukraine', *AA.com.tr*, 24 janvier. Disponible sur : <https://www.aa.com.tr/fr/monde/la-douma-russe-adopte-une-r%C3%A9solution-d%C3%A9noncant-la-pr%C3%A9sence-de-mercenaires-francais-en-ukraine/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Sources Web de Référence et Données

Kronobase (s.d.) *Chronologie - Douma*. Disponible sur : <https://www.kronobase.org/chronologie-categorie-Douma.html> (Consulté le 12 décembre 2025).

Statista (2025) *State Duma seats distribution in Russia 2024, by faction*. Disponible sur : <https://www.statista.com/statistics/1196615/state-duma-composition-in-russia/> (Consulté le 12 décembre 2025).

Wikirouge (s.d.) *Douma*. Disponible sur : <https://wikirouge.net/Douma> (Consulté le 12 décembre 2025).

EGE Ecole de Guerre
Economique

Ecole de Guerre Economique
196 rue de Grenelle, 75007 Paris
ege.fr



AEGE – Le réseau d'experts en intelligence
économique

aege.fr

portail-ie.fr

infoguerre.fr